Compte rendu du conseil municipal du 12/03/2021 à 18 H 30

Présents: M. Francis BETBEDER, maire, Mme COMETS Véronique, M. SIMON Stéphane, Mme LACAZETTE Laure, Mr MASSOT Philippe, Mme BOUGAULT Claudette, Mme RIVOT Laurence, Mme SUSANNE Laure, M. MONRREJEAU Roger, M. SAINT AUBIN Laurent, Mme LASARTE Magali, Mr Claverie Julien, M. SIBERCHICOT Daniel, Mme ARAMENDI Laurie.

La correspondante de Sud-ouest

Secrétaire de séance : Mr SIMON Stéphane

ORDRE DU JOUR

- Compte-rendu de la séance du 19 février 2021
- Commune : Compte administratif et compte de gestion
- Lotissement : Compte administratif et compte de gestion
- Restaurant scolaire : Compte administratif et compte de gestion
- Création service Econome de flux pour les bâtiments communaux
- Temps partiel : Avis du comité technique

Mr le Maire ouvre la séance à 18 H 40.

Mr le Maire décrète le huis-clos et celui-ci est voté à l'unanimité.

1) Compte-rendu de la séance du 19 février 2021

Le conseil municipal n'ayant pas d'observation à formuler, DONNE à l'unanimité UN AVIS FAVORALE.

2) Lotissement : Compte administratif et compte de gestion

Mr le maire présente le CA du lotissement Pascouau.

Le résultat net est de 181 121,98 €.

Après avoir présenté ce budget Mr le Maire propose que l'ensemble des 3 budgets soient votés à la fin de la présentation des 3 CA. Mme Aramendi demande que le président de séance soit désigné. Sur proposition du Maire, Mr Claverie est nommé président de séance et fera voter l'ensemble des 3 CA.

3) Restaurant scolaire : Compte administratif et compte de gestion

Mr Claverie présente le CA. Une demande d'explication relative au compte 61 Services extérieurs et plus particulièrement le compte 615228 est sollicitée. Ce compte concerne le contrôle APAVE des installations. Le compte 618241 concerne les analyses laboratoires de la cuisine. Dans le chapitre Recettes une remarque concerne les revenus des immeubles pour un montant de 4599 €.

Le résultat de la balance présente un excédent de 15103,02 €.

Mr Siberchicot demande si tous les loyers de l'appartement sont payés. Mr le Maire lui répond en effet que tous les loyers ne sont pas payés auprès de la Trésorerie Principale, et la secrétaire de mairie informe que l'ensemble des titres sont émis. Mr le Maire précise que le locataire a déjà était convoqué mais qu'il n'était pas disponible et un nous rendezvous va lui être adressé.

4) Commune : Compte administratif et compte de gestion

Mme Lacazette demande si nous pouvons connaître les coûts des produits d'entretien pour la période sanitaire sous COVID? Elle ajoute qu'il serait intéressant de les connaître.

Dans le chapitre 611 : l'interrogation porte sur les différents contrats de maintenance. Le montant total du poste extérieur s'élève à 57 635 €. Mme Lacazette fait remarquer pour la ligne des frais de télécommunications une baisse des montants ainsi que le rappel de l'avoir de Orange d'un montant de 4000 € et qu'il faut continuer à travailler pour réaliser des économies sur ce poste.

Mr le Maire explique le fonctionnement du SDIS (défense contre l'incendie) 50 % à la charge du Conseil Départemental et 50 % à la charge des communes. Il explique aussi le montant de 1802,49 € versé par Orange puis réattribué au Sydec, pour occupation du domaine public par les réseaux.

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 671 175,03 €.

Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 1 005 773,50 €.

Mme Lacazette demande qu'est-ce que la MAE (mesures agri-environnementales) : la réponse est apportée par Mr Saint-Aubin et Mr le Maire.

Mr Monrrejeau pose la question relative aux pylônes : Mr le Maire informe que l'on retrouve le montant dans la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement).

Dans la fiche vue d'ensemble, Mr le Maire explique que quand une personne fait construire il y a une taxe TA de 3,5 % (nous avons la TA la plus faible de la communauté des communes) et que nous pouvons instaurer une Taxe d'Aménagement par quartier. Le solde du Conseil Départemental relatif à la réhabilitation de l'ancien bureau de poste s'élève à 23 000 €. Le montant de 1050 € correspond à une caution de loyers. Les 13 777 € correspondent au dernier acompte pour l'école.

R	۸	ΙΔ	N	F
п	\boldsymbol{H}		ı ı v	r

Section de fonctionnement	excédent	334 598,47€
Section d'investissement	déficit	270 554,30€
Résultat Global	excédent	64 044,37€

Mr le Maire précise que la recette FCTVA pour un montant de 70 000 € n'a pas été versée sur l'exercice 2020 mais viendra abonder le budget 2021.

Mr le Maire quitte la salle et Mr Claverie fait voter les 3 CA et CDG. Le conseil municipal vote à l'unanimité les 3 comptes administratifs et 3 comptes de gestion.

5) Création service Econome de Flux pour les bâtiments communaux

Mr Simon évoque la création d'un nouveau service par la communauté des communes concernant l'accompagnement pour la gestion des économies d'énergie sur une période de 2 ans. Mr Simon précise que ceci a été présenté en commission bâtiment et que la commission a émis un avis défavorable. Le conseil municipal donne le même avis.

6) Temps partiel: Avis du comité technique

La demande de travail à temps partiel a reçu un avis favorable en date du 15 février 2021 par le comité technique du CDG40. Le conseil municipal à l'unanimité donne un avis favorable. Monsieur le Maire établira l'arrêté pour un agent concerné.

Informations diverses:

Suite à l'accident de circulation intervenu jeudi 11, Mr Simon explique le déroulé concernant les poteaux téléphoniques et l'ordre donné par Orange pour que les pompiers coupent les fils de téléphone suite à l'accident de circulation. Il précise aussi qu'il avait

fait le nécessaire auprès de l'entreprise SPIE présente sur la commune dans le cadre de la mise en place de la fibre pour qu'elle réinstalle les deux poteaux en urgence. Les services d'Orange n'ont pas autorisé cette intervention.

Le secrétariat de mairie a fait remonter et fera à nouveau remonter lundi 15 mars.

Mme Lacazette évoque la situation de la restauration scolaire qui ne sera plus assurée par le prestataire de service à compter du 19 avril 2021. La municipalité a sollicité les services départementaux ainsi que le DGS et service juridique de MACS pour échanger sur les différentes possibilités juridiques pour que ce service perdure. L'ensemble des parents ont reçu un courrier explicatif à cet effet. L'APE est informée régulièrement des démarches menées.

Mme Comets informe qu'une réunion de préparation de l'atelier participatif a eu lieu et que le 1^{er} atelier est prévu pour samedi matin.

Mme Aramendi évoque la réunion du mercredi 17 mars en mairie avec les services préfectoraux pour la mise à jour du PCS (Plan Communal de Sauvegarde).

Mr Siberchicot demande qu'en est-il de l'avenir du Bon Coin ? Mr le maire lui répond qu'il n'y aura pas de budget consacré à une étude sur cette année.

Mme Aramendi pose la question « est-ce qu'il n'y a pas intérêt de créer une commission de délégation de DSP?. Monsieur le Maire répond que l'urgence est de gérer l'avenir de la confection des repas de la cantine. Cette question pourra également être abordée en commission.

Mr le Maire rappelle la commission des finances du mercredi 17 mars à 18h30.

Mr le Maire lève la séance à 20h15.